

CYCLE D'INTERVISIONS

À DESTINATION DES SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE DES ASBL

PRÉSENTATION

L' ADDE a le plaisir de vous présenter son programme d'intervisions 2026 ! Les intervisions visent à aborder la pratique des travailleurs sociaux impliqués dans le conseil et l'orientation juridique des personnes étrangères. Les séances consistent en un travail collectif et interactif sur des exercices pratiques inspirés des questions envoyées préalablement par les participants. Ce travail est renforcé par l'éclairage théorique apporté par des formateur.rice.s spécialisé.e.s.

MODALITÉS

Les intervisions s'adressent **exclusivement à des travailleurs sociaux et juristes actifs dans les services de première ligne des asbl**. Les intervisions s'adressent à des professionnels qui pratiquent les matières abordées et qui disposent des **conaissances** leur permettant d'aborder les questions juridiques discutées, la théorie n'étant pas systématiquement revue.

Les participants seront invités à soumettre leurs questions issues de leur pratique avant chacune des sessions prévues. Les intervisions sont animées par les juristes de l'ADDE et des expert.e.s extérieur.e.s.

INSCRIPTIONS

Droits d'inscription: 15€ par séance.
Les inscriptions se font séance par séance en remplissant le formulaire ici ou sur notre site www.adde.be.
Les inscriptions sont limitées à un groupe de 25 personnes par séance.
Une facture sera envoyée avec les modalités de paiement suite à l'inscription (Veuillez indiquer en communication du virement la référence « Intervisions 2026 + date(s) + nom de la personne inscrite »).

CONTACT

Tél : 02/ 227 42 42
Email : servicejuridique@adde.be

PROGRAMME & INFOS PRATIQUES

J1. RADIATION, DROIT AU RETOUR ET RÉINSCRIPTION DES ÉTRANGERS
18 MAI 2026 | PIANOFABRIEK (1060 SAINT-GILLES)

Lieu de la formation:
Pianofabriek (Salle Casablanca), rue du Fort, 35, 1060 Saint-Gilles.

Accès:
Métro Porte de Hal, tram 81 Guillaume Tell ou trams 3 et 4 Parvis de Saint-Gilles.

Horaires:
de 9h00 à 12h30. Accueil à 8h45.

J2. DIP FAMILIAL : LA RECONNAISSANCE DES ACTES ÉTRANGERS
29 OCTOBRE 2026 | DE MARKTEN (1000 BRUXELLES)

Lieu de la formation:
De Markten, Rue du Marché aux grains 5, 1000 Bruxelles.

Accès:
Train: Bruxelles Central (dix minutes à pied)
Métro ou bus: arrêts Sainte-Catherine, De Brouckère ou Bourse

Horaires:
de 9h00 à 12h30. Accueil à 8h45.

J3. DROIT DE SÉJOUR : ACTUALITÉS SUR LA PROTECTION TEMPORAIRE DES UKRAINIENS EN BELGIQUE
19 NOVEMBRE 2026 | DE MARKTEN (1000 BRUXELLES)

Lieu de la formation:
De Markten, Rue du Marché aux grains 5, 1000 Bruxelles.

Accès:
Train: Bruxelles Central (dix minutes à pied)
Métro ou bus: arrêts Sainte-Catherine, De Brouckère ou Bourse

Horaires:
de 13h30 à 16h30. Accueil à 13h15.

S'INSCRIRE À LA FORMATION ICI

Ou en entrant le lien suivant dans votre barre d'adresse :
https://forms.gle/YQCf5BaDwnrhLH7x6

ADDE ASBL association pour le droit des étrangers

Avec le soutien de la Cocof et de la Fédération Wallonie-Bruxelles